



Actualité - Santé

TROIS QUESTIONS À...

GENEVIÈVE BRUNO, présidente de l'ORSaG, directrice retraitée de l'Institut de formation en soins infirmiers : « Que les professionnels se rapprochent de l'Observatoire! »

Propos recueillis par Laurence BAPTISTE-SALOMON

Samedi 09 avril 2016



L'Observatoire régional de la santé de Guadeloupe organise samedi, au Mémorial ACTe une matinée d'échanges afin de présenter aux professionnels ses travaux.

Le thème de cette manifestation : « De l'observation à l'action. » Est-ce à dire que les études que vous faites doivent servir de façon très concrète ?

Absolument! Les autorités, les professionnels de santé doivent pouvoir utiliser les informations fournies par l'ORSaG. Quand vous voulez passer à l'action, il faut d'abord observer. Notre rôle est de rassembler, d'exploiter, d'analyser et de diffuser les données disponibles sur l'état de l'environnement et de la santé de la population.

Cette matinée d'échanges est réservée aux professionnels de santé. Les travaux de l'ORSaG ne s'adressent pas au grand public ?

Nos travaux peuvent intéresser tous les citoyens puisqu'ils peuvent visiter notre site internet. Mais bien évidemment, les autorités sanitaires sont celles qui doivent utiliser ces données pour définir les politiques de santé. Nous souhaitons aussi mieux nous faire connaître des médecins, des autres professions paramédicales ou encore des étudiants.

L'ORSaG décide-t-il seul des études qu'il va mener ?

En général, les autorités comme l'Agence régionale de santé, la Sécurité sociale nous font des commandes au vu de certaines problématiques de santé : chlordécone, obésité, les personnes âgées, etc. Mais cela peut aussi être les collectivités territoriales et bien d'autres. L'ORSaG peut s'appuyer sur des chiffres existants et d'autres études mais nous avons la mission de mener nous-mêmes les enquêtes.

Sur le même sujet

La chiropraxie désormais possible avec Grégory Caille

Thèmes :

SANTÉ -

SANTÉ MENTALE

Santé Bò Kaz poursuit sa mission en Côte sous-le-Vent



Thèmes :

SANTÉ -

SANTÉ MENTALE
